

## **Jour de la nuit : Paris sensibilise les habitants à la protection de l'environnement nocturne**

**Tous les ans depuis 2009, la Ville de Paris soutient et participe au « Jour de la nuit », un évènement de sensibilisation à la pollution lumineuse, organisé par l'association Agir pour l'environnement. Samedi, plus de 200 sites parisiens seront éteints toute la nuit.**

À ce jour, la France est éclairée chaque nuit par 11 millions de lampes et lampadaires et 3,5 millions d'enseignes lumineuses. L'éclairage artificiel nocturne gagne du terrain d'année en année, amplifiant le phénomène de pollution lumineuse. Ce constat est en contradiction totale avec le contexte actuel qui prône les économies d'énergie. Il est donc nécessaire d'agir en faveur d'une réduction de la pollution lumineuse pour limiter l'impact sur l'environnement et prévenir des risques sur la santé humaine.

C'est dans cette perspective que la Ville de Paris participera à 9<sup>e</sup> édition du « Jour de la nuit », organisée par l'association Agir pour l'environnement, qui se tiendra la nuit du samedi 14 octobre prochain, dans toute la France.

Comme de nombreuses communes de France, Paris s'engagera en éteignant l'éclairage public sur des sites emblématiques, dont l'Hôtel de Ville et l'Arc de Triomphe par exemple, et en organisant des activités pour le grand public sur les consommations d'énergies et la biodiversité, afin de sensibiliser au mieux les habitants à la protection de l'environnement nocturne.

Pour Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'environnement, du développement durable et du plan climat énergie territorial, « Cet évènement participe à la mobilisation des citoyens en les sensibilisant aux effets de la pollution lumineuse et en montrant que nous pouvons tous agir pour réduire notre empreinte écologique collectivement ».

Par ailleurs, en dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % en France. Consciente des enjeux, Paris met en œuvre un Marché à Performance Énergétique (MPE) qui vise à diminuer de 30 % l'énergie consommée par l'éclairage public et la signalisation lumineuse d'ici 2020.